

Quand Monsieur Mitterrand interdit aux publics l'exposition « Dans l'atelier des Menus Plaisirs du roi » !

Depuis le 16 septembre, les personnels des Archives nationales réunis en intersyndicale occupent l'hôtel de Soubise pour dénoncer et empêcher l'implantation hostile de la Maison de l'histoire de France sur ce site essentiel à la politique des archives, à sa pérennité et à son développement.

Cette occupation des plus pacifiques est devenue le symbole d'une lutte remarquable et très populaire. Non seulement, celle-ci n'entrave en rien l'ouverture et le fonctionnement des Archives mais, de surcroît, elle a déjà gagné un vaste mouvement de soutien à ce service public indispensable à la citoyenneté et à la démocratie.

En prenant la décision d'interdire aux publics l'accès à l'exposition « Dans l'atelier des Menus Plaisirs du roi », le ministre de la culture a pris une lourde responsabilité.

Cette décision, qui tient de la provocation et, pire encore, de l'insulte à l'engagement et à la conscience professionnels des agents, jette le discrédit sur le ministère de Frédéric Mitterrand.

C'est un ministre visiblement de plus en plus embarrassé par un projet controversé et fortement contesté qui prend ainsi les publics en otage. Signe de panique ou d'emballement, cette mesure de fermeture, que les autorités n'ont toujours pas officiellement notifiée, est inacceptable et doit être retirée immédiatement.

Nos organisations syndicales exigent une nouvelle fois l'abandon pur et simple du projet d'implantation de la Maison de l'histoire de France (devenue Maison de l'histoire tout court dans le discours des vœux du Président de la République au monde de la culture et de la connaissance) sur le quadrilatère des Archives à Paris.

Nous exigeons en outre – et le ministre sait bien qu'en vérité rien ne s'y oppose – que l'exposition qui a demandé plus de deux ans d'efforts et nécessité 250 000 euros d'investissement, et que les premières critiques accueillent avec enthousiasme, soit ouverte aux publics sans délai.

Paris, le 21 janvier 2011